OFFRE ANIMATEUR(TRICE) PERISCOLAIRE

Date du contrat : du 30 novembre 2026 jusqu'au 3 juillet 2027 inclus

Lieu de travail : Accueil de loisirs de L'Horme, bâtiment « La Canopée » 17 rue André Langard, 42152 L'Horme

Date limite de candidature : avant le 20/11 /2026

Type d'emploi : Contrat à durée déterminée

Horaires de travail :

En période scolaire uniquement :
Lundi, jeudi et vendredi – 11h20 à 13h30
Mardi : 11h20 à 13h30 et 14h15 à 16h15

Placé(e) sous l'autorité de la directrice de l'accueil de loisirs vous animez les temps périscolaires : les temps d'animations, les temps d'accueils, les temps de repas, et les temps collectifs pour des enfants de 3 à 14 ans.

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Participe à la définition du projet pédagogique et des projets d'activité dans le cadre du projet éducatif de la Commune.
- Mettre en œuvre ce projet auprès des enfants
- Définir des fiches d'activité avec les objectifs, les moyens, les méthodes
- Accompagner les enfants pendant les différents temps
- Proposer un programme d'activités en fonction des besoins des enfants et en concertation avec l'équipe
- Participer à l'évaluation des projets

Compétences requises :

- BAFA obligatoire ou équivalent (Diplôme professionnel de l'animation)
- Maîtrise des besoins et du rythme de l'enfant
- Connaissance en hygiène et sécurité
- Élaboration et mise en œuvre de projets pédagogiques
- Réactivité, esprit d'équipe, adaptabilité

Votre candidature (lettre de motivation + CV) est à adresser par mail uniquement à Mme Pascaline GARCIA, Responsable du Pôle Enfance Jeunesse Education à pgarcia@ville-horme.fr